

# Les Communes : hier et aujourd'hui

## *Le décorum*

Si l'on consulte un volume poussiéreux des débats du 19<sup>e</sup> siècle de la Chambre canadienne, on y voit le portrait d'une chambre ennuyeuse, d'une atmosphère victorienne contrôlée, de collets montés et de haute érudition. Quelle différence avec nos débats télévisés, animés par une haute technologie, où les traditions séculaires du respect et du décorum parlementaires semblent pratiquement oubliées. Mais une fois ce soupir nostalgique poussé, une autre réalité remonte sous la placide surface victorienne - une réalité qui rendrait les comportements les plus outrés d'aujourd'hui inoffensifs par comparaison. Heureusement, à titre de complément aux débats de ce temps, nous avons un rapport détaillé des espiègleries qui se sont produites au cours de ces premières années. Il en ressort un tableau bien différent de la vie parlementaire au cours des premières décennies après la Confédération.

Le président semble avoir éprouvé beaucoup de difficultés à maintenir l'ordre et le décorum au cours de cette période. La source de ce tumulte, certains l'ont suggéré, se trouvait juste dessous la Chambre, dans le soubassement des édifices parlementaires, où un bar très achalandé servait «des boissons enivrantes» aux députés qui voulaient se «rafraîchir» au cours des longs débats de la soirée. Le résultat de cette complaisance exagérée, manifestée par certains députés (nombreux semble-t-il), c'est que la Chambre était régulièrement agitée des comportements grossiers et désordonnés, auquel il lui était impossible de mettre fin. Nous devons à Timothy Anglin, député qui plus tard est devenu le Président, la relation d'une soirée typique dans la Chambre, qui avait été enregistrée dans un journal et qui montre bien la

gravité de l'absence de décorum que l'on connaissait en ce temps-là :

Six ou douze députés se réunissent autour de la table du greffier, et les articles du projet de loi sont rapidement épluchés l'un après l'autre, tandis que le reste des députés, qui ne se sont pas réfugiés dans le bar, s'amuse de diverses façons, parfois comme des écoliers le font en l'absence du maître. D'autres, plus calmes et plus sobres que le reste, prennent place dans leur fauteuil, espérant qu'ils auront le temps d'écrire une lettre ou de lire un article de leur journal local. Les malheureux - ils caressaient là un vain espoir ! Une grosse boule de papier, lancée de l'arrière par une main adroite, disperse plumes, encre et papier, les projetant par dessus le pupitre, tandis qu'un coussin ou un immense livre bleu,

venu d'une autre partie de la salle, s'écrase sur la tête du valeureux député, semant la panique dans ses idées et dans son matériel d'écriture, et soulevant chez lui le besoin de vengeance. Et c'est ainsi que le sport commence. Les boules de papier, les livres bleus, les projets de loi, privés et publics, les coussins, les chapeaux et les casquettes de tout genre, tout s'envole à travers la Chambre dans toutes les directions<sup>1</sup>

Il n'est pas surprenant que, devant une telle scène, le président Cockburn (le premier orateur des Communes, décrit comme «un homme court, à la voix basse, effacé et apparemment timide»)<sup>2</sup> ne puisse mettre fin au manège.

Sans doute, le comportement n'a pas toujours respiré une telle absence de



décorum. Des comportements peut-être moins visibles mais également répréhensibles ont souvent été suscités par cette plaie parlementaire, l'ennui. Un député en particulier, Joseph Cauchon, avait l'habitude de traiter rudement les orateurs ennuyants en se cachant derrière la dernière rangée des sièges de la Chambre armé d'une grosse guimbarde dont il tirait des sons si distrayants que même les députés les plus résolus étaient amenés à s'asseoir, impuissants<sup>3</sup>. Une autre méthode accessible à tous les députés était celle du «craquage de pupitres». Les pupitres étaient, dans la vieille chambre, fixés au plancher, comme ils le sont présentement. En s'appuyant au dossier de sa chaise capitonnée, le député pouvait, «en pressant le côté de la semelle de son soulier fermement contre le côté du pupitre et en bougeant l'orteil tant soit peu...produire un bruit strident qui réussissait à énerver le plus expérimenté orateur du monde et disloquait toute unité dans son discours»<sup>4</sup>.

Si des interruptions anonymes de ce genre compliquaient la tâche du président, sa patience devait être exacerbée par le goût particulier manifesté par les députés d'imiter les chats, pratique qui avait poussé l'un des députés à supplier le président de mettre fin à ce miaulage de ce qu'un autre député appelait le cri «d'un matou émâcié»<sup>5</sup>. Mais il y avait bien pire que le miaulage et en maintes occasions, on recourait à des méthodes plus énergiques. Dans un cas, en 1882, un groupe de députés apporta à la Chambre des pétards qu'ils détonnèrent à différents moments au cours de la soirée<sup>6</sup>. Dans un autre cas, les députés se lancèrent une boule de criquet d'un côté à l'autre de la Chambre, au grand plaisir des spectateurs du balcon<sup>7</sup>.

L'écart le plus incroyable aux normes de comportement établies s'est probablement produit au printemps de 1878, après que M. Letellier de St-Just, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, eut renvoyé le gouvernement provincial conservateur. Tandis que les nouvelles élections se préparaient, un débat s'est engagé à la chambre fédérale au sujet du geste très inusité du lieutenant-gouverneur. Les conservateurs, qui avec Macdonald constituaient l'opposition d'alors, reprochaient vivement sa décision à M. de St-Just. Ils

saisirent cette occasion pour discuter la question en détail, en vue d'aider leurs collègues du Québec à se faire réélire. Comme le dit un chroniqueur contemporain :

On n'avait jamais rien vu de tel depuis que le gouvernement était établi à Ottawa. Tandis qu'on se disputait sur des rappels au règlement, les députés frappaient sur leur pupitre, soufflaient dans des pompettes de tôle, imitaient le champ du coq, faisaient partir des ballons-jouets et lançaient occasionnellement des livres bleus à travers la Chambre. La confusion des bruits était parfois telle que ni le président de la Chambre ni les députés qui avaient la parole, ne réussissaient à se faire entendre. De temps à autre, parmi le chaos, un député doué d'une bonne voix entonnait la «Marseillaise», le «God save the Queen», la chanson «À la claire fontaine» ou le «Coeur des Raftsmans» ou quelque autre air, et bientôt, la Chambre entière se joignait à lui, produisant un effet qui était assez étonnant.

Et plus tard, lorsqu'un M. Haggart se leva pour parler :

En avant de lui, formant une phalange solide, le bataillon ministériel rugit, hurla, cria, chanta, siffla, frappa du pied et miaula. Dymond jouait de façon suspecte avec un panier à papier ; tandis que Cheval, qui semblait s'être égaré dans la Chambre par hasard, soufflait dans une cornemuse miniature, aux seules fins de l'échapper sur la couronne inversée du chapeau déformé du D<sup>r</sup> Brossé. Dymond laisse enfin partir son panier à papier parmi ses collègues ministériels. La cornemuse miniature apparaît dans le chapeau du D<sup>r</sup> Brossé où elle se plaint à un tel point qu'il l'empoigne et la jette vers un autre député qui s'arrête de chanter pour en jouer à son tour. Mais comme il ne sait pas comment, l'objet pousse une telle lamentation que la Chambre en est pratiquement atterrée. Durant ce temps, Lady Dufferin entre et lorsqu'elle part, la Chambre entonne à nouveau «God save the Queen», suivi d'acclamations et de mouvements de mouchoir propres à laisser croire à un étranger que la reine Victoria venait tout juste de sortir de la Chambre<sup>8</sup>.

Et ainsi de suite ; le président devenu impuissant - ayant perdu sa voix -- à empêcher tout ce bruit. Après quelque vingt-sept heures, la Chambre s'ajourne finalement, épuisée.

Il y aurait beaucoup d'incidents et d'historiettes de ce genre à relater, mais ceux d'entre nous qui croyaient qu'au cours des premières années, la Chambre des communes était remarquable par ses discussions pondérées et sa brillante éloquence ont dû être choqués par la réalité telle qu'enregistrée par les chroniqueurs du temps. Les observateurs et ceux qui sont chargés d'appliquer les politiques de l'ordre et du décorum parlementaire peuvent se réjouir que ces jours sont, Dieu merci, révolus, et que malgré les vifs échanges inévitables et les chocs normaux que l'on rencontre dans une assemblée délibérante, la Chambre des communes moderne est bien loin de la fin des années 1800, caractérisées par la consommation excessive de boissons alcooliques, le chahut et, parfois, une assemblée législative qui échappait à tout contrôle.

**Marc Bosc**

Greffier à la procédure  
Bureau du projet Bourinot  
Chambre des communes

## Notes

1. *New Brunswick Freeman*, 19 mai 1868.
2. *Canadian Illustrated News*, 18 avril 1874.
3. G. Ross, *Getting Into Parliament and After*, Toronto, William Briggs, 1913, p. 82.
4. Ruthven, *The Week*, 10 avril 1884.
5. *Débats de la Chambre des communes*, 27 avril 1885, p. 1405.
6. *Ibid.*, 13 mai 1882, p. 1520 et 15 mai 1882, p. 1534.
7. Lord Frederic Hamilton, *The Days Before Yesterday*, New York, Doran, 1920, p.272.
8. E.B. Biggar, *Anecdotal Life of Sir John A. Macdonald*, Montréal, John Lovell & Son, 1891, pp. 163-7.